

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Juin 2019**

OBJET : Action "relation entreprise pour le compte de la direction de l'insertion" : convention au titre du fonds social européen pour l'association Émergence(s) compétences projets - 2019-2021.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association Émergence(s) compétences projets, au titre d'un cofinancement du fonds social européen (FSE), une subvention d'un montant de 695 043 € pour le financement de l'action "relation entreprise pour le compte de la direction de l'insertion" ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention FSE triennale 2019-2021 avec l'association Émergence(s) compétences projets et à engager la Collectivité dans le cadre des demandes de concours communautaires.

Cette dépense d'un montant total de 695 043 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**